



# MONT OUZON

## (Identifiant national : 820031588)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 7410)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc), - 820031588, MONT OUZON. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820031588.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes  
Rédacteur(s) : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc)  
Centroïde calculé : 931158°-2156386°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009  
Date actuelle d'avis CSRPN :  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Savoie
- Commune : Biot (INSEE : 74034)
- Commune : Bonnevaux (INSEE : 74041)
- Commune : Baume (INSEE : 74030)
- Commune : Vacheresse (INSEE : 74286)
- Commune : Forclaz (INSEE : 74129)
- Commune : Chevenoz (INSEE : 74073)

### 1.2 Superficie

1553,48 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

## Commentaire sur le statut de propriété

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Floristique</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> </ul>

## Commentaire sur les intérêts

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

## Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le massif du Chablais appartient aux « Préalpes » au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique, une grande partie des roches qui le constituent proviennent pourtant des zones les plus internes de la chaîne : elles ont ainsi été transportées par "charriage" sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.

Le petit massif du Mont Ouzon, qui culmine à 1880 m d'altitude, s'insère à la jonction des deux vallées de la Dranse d'Abondance et de celle de Morzine : il est situé au cœur du Chablais.

Il illustre une belle variété d'habitats naturels représentatifs des étages montagnard et subalpin, dont des pelouses calcaires.

La flore présente des éléments de grand intérêt au sein des formations à hautes herbes, les « mégaphorbiaies » (Aconit paniculé, Céphalaire des Alpes...), ou des secteurs secs (Œillet de Grenoble, Gentiane croisette, Orchis pâle, Renoncule vénéneuse...).

La faune est également bien représentée (Chamois, Faucon pèlerin, Tétras lyre...).

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce réseau dont les ensembles les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par des zones de type I.

En dehors de ces dernières, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants : d'accès difficile, ce massif n'a en effet probablement pas encore révélé toutes ses potentialités en la matière.

Le zonage de type II englobe les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés

Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ;
- à travers les connections existant avec d'autres ensembles naturels du Chablais.

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Mammifères		
- Amphibiens	- Oiseaux		
- Autre Faunes	- Phanérogames		
- Bryophytes	- Ptéridophytes		
- Lichens	- Reptiles		
- Poissons			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61119	<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chamois</i>	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction indéterminée					
	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cassenoix moucheté,</i> <i>Casse-noix</i>	Reproduction indéterminée					
	2960	<i>Tetrao tetrix</i> Linnaeus, 1758	<i>Tétras lyre</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	80048	<i>Aconitum paniculatum</i> auct. non Lam., 1779	<i>Aconit paniculé</i>	Reproduction indéterminée					
	83399	<i>Arabis saxatilis</i> All., 1785	<i>Arabette nouvelle,</i> <i>Arabette à oreillettes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89936	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	<i>Céphalaire des Alpes,</i> <i>Scabieuse des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	94708	<i>Dianthus caesius</i> Sm., 1792	<i>Œillet mignardise,</i> <i>Œillet bleuâtre,</i> <i>Œillet de Grenoble</i>	Reproduction certaine ou probable					
	94756	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill., 1789	<i>Œillet mignardise,</i> <i>Œillet bleuâtre,</i> <i>Œillet de Grenoble</i>	Reproduction certaine ou probable					
	99881	<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	<i>Gentiane croisette</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110945	<i>Orchis pallens</i> L., 1771	<i>Orchis pâle</i>	Reproduction certaine ou probable					
	114243	<i>Poa hybrida</i> Gaudin, 1808	<i>Pâturin hybride</i>	Reproduction certaine ou probable					
	117249	<i>Ranunculus thora</i> L., 1753	<i>Renoncule Thora, Renoncule vénéneuse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	120009	<i>Salix daphnoides</i> Vill., 1779	<i>Saule pruneux, Saule noir</i>	Reproduction certaine ou probable					
	120703	<i>Salvia verticillata</i> L., 1753	<i>Sauge verticillée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	122543	<i>Senecio alpinus</i> (L.) Scop., 1772	<i>Séneçon des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	122578	<i>Senecio cordatus</i> W.D.J.Koch, 1834	<i>Séneçon des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	126925	<i>Tozzia alpina</i> L., 1753	<i>Tozzie des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	129319	<i>Vicia sylvatica</i> L., 1753	<i>Vesce des bois</i>	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	84387	<i>Aspidium aculeatum</i> (L.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84417	<i>Aspidium lobatum</i> (Huds.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
Reptiles	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	<i>Lézard des souches</i>	Reproduction indéterminée					

## 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	61119	<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Reptiles	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	94756	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill., 1789	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	CORA	2002	Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°1